



Garde d' enfant et déménagement

Par **jeane**, le **18/11/2008** à **10:49**

mon frere vivait avec une femme dont il eu 2 enfants, ça fais la 3eme fois qu'elle quitte le domicile familiale en abandonnant son fils de 5 ans avec son père en prenant tout l'argent du foyer. Aujourd' hui mon frere désire rentrer a la Reunion ,avec son fils ? il n'as pu les moyens de rester sur la métropole , j'aimerais savoir étant donnée q'elle ne veut plus récupérer son filsmais elle ne veut pas non plus qu' il rentre a la reunoïn, est ce que mon frere a la droit de rentrer à la Reunion , avec son fils?Est ce qu'il ne risque pas d' avoir des poursuite pour enlevement ?

merci de me repondre , jeane